

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat Sa déclinaison en région Limousin

Décembre 2013

ZOOM SUR



Le triple enjeu de la rénovation énergétique

- ➔ **écologique** : réduire les consommations pour lutter contre le changement climatique,
- ➔ **social** : lutter contre la précarité énergétique et réduire les charges qui pèsent sur les ménages,
- ➔ **économique** : soutenir le développement de la filière de rénovation énergétique et plus globalement l'activité dans le bâtiment.

Le PREH a pour vocation d'inciter les français à engager des travaux de rénovation énergétique dans leur habitat (simplification des aides financières existantes et création de nouvelles aides) et de les aider dans leurs démarches (numéro de téléphone unique, site internet, points rénovation info service).

Il s'appuie sur des partenariats avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence nationale pour l'Information sur le logement (ANIL) et les collectivités locales dont le conseil régional qui contribue à un grand nombre de rénovations énergétiques en Limousin.

Objectif national :

Rénover 500 000 logements par an d'ici 2017 pour faire diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2020

L'ambition en Limousin

Rénover 5 000 logements par an d'ici 2017, étape importante vers l'objectif de 14 000 logements rénovés dès 2020 fixé par le Schéma Régional, Climat, Air, Energie (SRCAE)

Deux grands leviers à destination des particuliers :

➔ **Enclencher la décision de travaux** : Un dispositif d'accompagnement pour faciliter l'accès à l'information et les démarches est mis en place et s'appuie sur un numéro de téléphone azur (0 810 140 240) et un site internet qui permettent d'orienter les particuliers vers les Points Rénovation Info Service (PRIS).

➔ **Financer les travaux** : pour aider les particuliers au financement de la rénovation énergétique de leur logement, les dispositifs existants (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt développement durable) sont simplifiés et recentrés sur les rénovations lourdes. La subvention spécifique pour les ménages modestes a été renforcée et deux nouvelles primes ont été créées. Toutes ces aides se combinent, localement, avec les subventions mises en place par les collectivités locales. En effet, le conseil régional finance, depuis 2011, la rénovation énergétique des logements privés via son dispositif "Énergie-Habitat" (prise en charge des diagnostics énergétiques à 100 % et aides aux travaux).

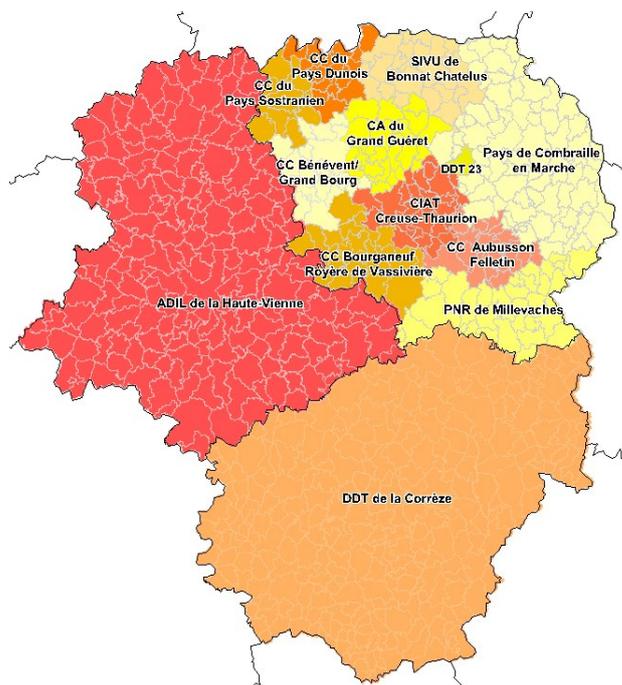
Le challenge de la filière bâtiment **RGE**

Le PREH vise également la professionnalisation de la filière et la montée en compétence des entreprises et des artisans, de façon à garantir que les travaux de rénovation qui seront faits soient de qualité et permettent de réaliser les économies d'énergie attendues. C'est pourquoi la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), créée par les Pouvoirs Publics, l'ADEME et les organismes représentant les professionnels atteste que les entreprises respectent des critères objectifs et transparents (formation, assurance, références, audit...).

Où trouver les renseignements ?

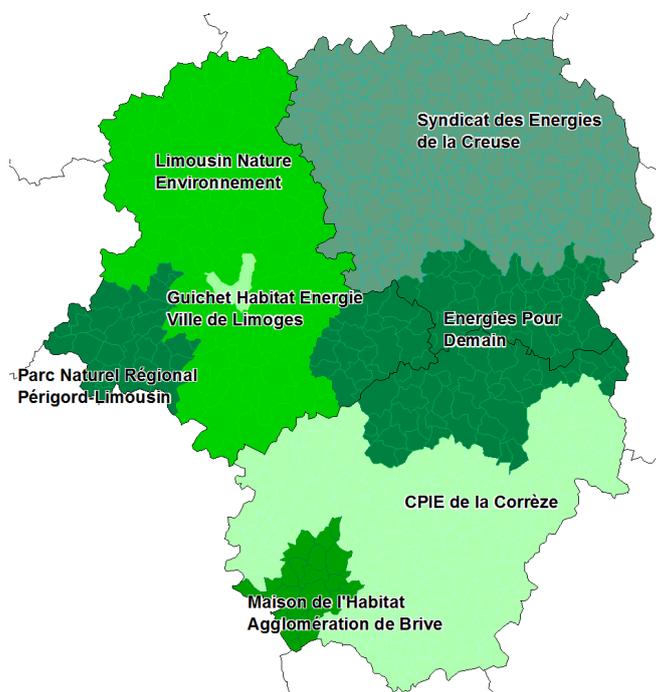
Des Points Rénovation Info Service (PRIS) sur tout le territoire limousin.

PRIS à contacter par les propriétaires occupants / bailleurs éligibles aux aides de l'ANAH



ADIL de la Haute-Vienne	05 55 10 89 89
DDT de la Corrèze	05 55 21 80 06
DDT de la Creuse	05 55 51 69 57
Com com du Pays Dunois	05 55 89 07 07
Com com Aubusson Felletin	05 55 67 72 44
CIAT Creuse-Thaurion	05 55 62 56 89
Com com de Bénévent Grand Bourg	05 55 80 38 20
Pays de Combraille en Marche	05 55 83 11 17
Com com Bourgneuf Royère de Vassivière	05 55 54 04 95
Parc naturel régional de Millevaches	05 55 52 46 67
Communauté d'aggllo du Grand Guéret	05 55 41 04 48
Com com du Pays Sostranien	05 55 63 71 89
SIVU de Bonnat Chatelus	05 55 80 28 02

PRIS à contacter par les propriétaires occupants / bailleurs non-éligibles aux aides de l'ANAH (Espaces Info Énergie)



Limousin Nature Environnement	05 55 14 88 42
CPIE de la Corrèze	05 55 20 88 96
Énergies pour Demain	05 55 94 77 51
Maison de l'Habitat Agglo de Brive	05 55 74 08 08
Parc Naturel Régional Périgord-Limousin	05 53 55 36 00
Syndicat des Énergies de la Creuse	05 55 51 03 39
Guichet Habitat Énergie Ville de Limoges	08 00 03 36 25



renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240

PREMIER D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

